

Compte-rendu de la CAP des adjoints techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage du 6 avril 2011

La CAP a débuté à 9h30 et s'est clôturée à 14h.

En préambule, vos représentants syndicaux ont interpellé l'administration sur les sujets suivants: l'externalisation des missions d'accueil et surveillance au MUCEM; les problèmes de mutations rencontrés par les agents affectés au Musée du Louvre, à la BNF et au Musée Rodin; la disparition de postes budgétaires suite au non remplacement d'un agent sur deux partant à la retraite.

□ Externalisation des missions Accueil et Surveillance au MUCEM:

Le Ministère a confirmé début avril que les postes d'accueil et de surveillance au MUCEM seraient externalisés à une société privée à partir du 1er décembre 2012. Vos élus CGT ont donc rappelé à l'occasion de cette CAP que la CGT Culture est attachée à un service public effectué par des agents d'Etat, et qu'elle s'opposera, comme elle l'a toujours fait, à toute forme d'externalisation au sein de notre Ministère. **La privatisation de nos missions au MUCEM comme ailleurs est par conséquent inacceptable.**

□ Problèmes de mutations pour les agents du Louvre, de la BNF et de Rodin :

Depuis la fin du premier semestre 2010, les titulaires du Louvre, de la BNF et de Rodin dont la mutation a reçu un avis favorable en CAP, rencontrent de plus en plus de problèmes pour quitter leur établissement, voire ne parviennent pas à en partir. Pourquoi? Parce que ces trois établissements ont une autonomie de gestion financière au sein de notre Ministère. Ce qui implique, qu'ils rémunèrent directement leurs personnels titulaires, sur la base de subventions versées par la tutelle. Ainsi à chaque fois qu'un agent veut quitter le Louvre, la BNF ou Rodin, et, que sa demande de mutation reçoit un avis favorable, le Ministère doit libérer un poste sur ses propres finances pour pouvoir l'accueillir dans sa nouvelle affectation. Cette logique ne posait pas ou peu de problème... jusqu'au début de l'année dernière. Avec les réductions de budgets et d'emplois associées à la RGPP, le Ministère libère de moins en moins de postes dans le volume d'emplois qu'il gère directement. Pour les agents des trois établissements cités, cela se traduit au mieux par des mutations repoussées de mois en mois, voire de semestre en semestre (avec, pour les personnes concernées, une attente insupportable, associée à de multiples problèmes administratifs et pratiques), au pire par des annulations de mutations. Ainsi, en ce début avril 2011, ce sont au moins 5 agents qui restent en attente de mutation après les CAP de 2010. Pour résumer, **Le droit à mutation est d'ores et déjà bafoué par les contraintes budgétaires issues de la RGPP et, si cette situation persiste, les agents du Louvre, de la BNF et de Rodin ne pourront plus quitter leur établissement actuel!**

Nous, élus CGT-Culture, avons donc interpellé l'administration sur cette situation inacceptable pour trouver une solution de sortie rapide. Sa pitoyable réponse peut se résumer par : « nous n'avons pas le choix, tant que le non remplacement d'un agent sur deux partant à la retraite s'appliquera... soit jusqu'en 2011 au moins. ». En tant que représentants des personnels, nous ne pouvons nous satisfaire d'une telle réponse. Aussi, dans les semaines et mois à venir, nous relancerons systématiquement l'administration sur cette situation très grave.

□ **Le non remplacement d'un agent sur deux partant à la retraite:**

Dans la continuité des deux problèmes évoqués ci-dessus, nous avons tenus à rappeler notre ferme opposition à la règle du non remplacement d'un agent sur deux partant à la retraite. Au sein de notre Ministère, ce dogme imbécile se traduit par l'accroissement du sous-effectif, prétexte à externalisation de nos missions dans toutes nos administrations, directions, services... Ce qui ne peut que dégrader la qualité du service public que nous rendons chaque jour.

Rappelons que ce non remplacement s'inscrit aussi dans les préconisations de la RGPP comme celle d'externaliser l'ensemble des fonctions de surveillance et d'accueil au sein des établissements du Ministère.

**Baisse des effectifs + externalisation = disparition programmée de notre filière...
à moins de lutter, sur tous les fronts, y compris en CAP !**

I. **Approbation des procès-verbaux de la CAP du 29 juin 2010 et des CAP disciplinaires des 6 et 14 octobre 2010**

Les trois PV ont été approuvés à l'unanimité.

II. **Examen des titularisations dans le corps des adjoints techniques ASM**

La CAP a rendu un avis favorable, à l'unanimité, pour la titularisation des agents suivants : Damien GARCIA ; Oulfa HARIZI ; Jessie SALL;

III. **Examen des demandes de mutation et de détachements**

Les mutations nous ont conduits à de longs échanges houleux avec l'administration. Les principaux problèmes portaient sur :

- **les demandes de mutations des agents affectés au Musée du Louvre** : A cause des contraintes budgétaires évoquées en préambule, elles ont toutes reçues un avis défavorable de la part de l'administration ! Ainsi, 7 agents du Louvre qui ont suivi toute la procédure de demande de mutation – consultation de la BIEP, contact avec l'établissement choisi, transmission du dossier – et qui avaient obtenu des avis favorables des établissements d'accueil, se sont **vus imposer un avis défavorable par la parité administrative contre l'avis de ses propres services**. Si des agents de la BNF ou de Rodin avaient fait des demandes de mutation, ils se seraient retrouvés dans la même situation. Les élus CGT Culture se sont insurgés contre cette décision et toute la parité syndicale a voté pour la mutation de ces agents. Maintenant c'est à Frédéric Mitterrand que revient l'arbitrage final ! Le ministre doit assumer les conséquences de sa politique.

En résumé, les agents travaillant au Louvre, à la BNF ou à Rodin ne peuvent dorénavant demander des mutations qu'entre ces trois établissements ; toute autre demande débouchera systématiquement sur un avis défavorable de l'administration ou de la direction d'accueil, même si l'agent répond pleinement au profil du poste !

- **les avis défavorables infondés** : beaucoup de demandes de mutations obtiennent des avis défavorables des directions d'accueil qui sont mal ou pas du tout motivés. En tant que représentants CGT des personnels, nous demandons toujours à l'administration d'éclairer ces avis négatifs pour débusquer les incohérences et manques de l'administration.

- **Les mutations en attente** : 5 agents (dont 3 du Louvre) attendent encore leur mutation malgré des avis positifs lors des CAP de 2010 ! Idem pour plus d'une quinzaine de demandes de détachements sur le corps de adjoint technique ASM ! La faute à qui ? Aux contraintes budgétaires, répond l'administration.

❑ **Mutations ayant reçu un avis favorable à l'unanimité de la CAP :**

Nom	Service d'origine	Service d'accueil
Bartoli Elisabetta	Château de Versailles	Musée du Louvre
Basset Yves	Elysée	Musée d'Orsay
Bette Isabelle	Musée Marc chagall	Château de Pierrefonds
Blinker roger	Mucem	Musée Guimet
Brocard Dominique	STAP	Musée du château de Pau
Dauga Pierre	Musée de Pau	Domaine de Pau
Delalande Yves	Vincennes	Archives nationale
Dunoy Eddy	E.A Marne la Vallée	ENSAD
Fadaili Foued	Arc de Triomphe	Musée Rodin
Fonrose Eric	Archives nationale	ENSAD
Frison Delphine	E.A Paris - Malaquais	Musée d'Orsay
Gilbert Antoine	DRAC IDF	Musée Guimet
Lam Thanh Nhon Olympe	Château de Jossigny	Mobilier national
Martins Boyard Sébastien	Archives de Fontainebleau	Ecole du Louvre
Martin robert	Mucem (Marseille)	Château d'If
Rogers Rudy	Musée du Louvre	Bibliothèque nationale de France
Sampaio - Leite Maryse	Musée de Pau	Musée / domaine de Compiègne
Schmitt Claire	Musée d'Orsay	Musée Marc Chagall
Simon Eric	retour de détachement	Archives nationale d'Outre Mer
Solyjan Marie-Andrée	DRAC IDF	Manufacture de Sèvres
Terol Joelle	C2RMF	Musée / domaine de Compiègne
Vaissiere Béatrice	Cité de la céramique	Musée national de Cluny
Villesuzanne Pascal	Musée des Eyzies de Tayac	Sites Archéo. de la Vézère

Une demande de mutation sur un poste au château d'If, non incluse dans ce tableau, est soumise à l'arbitrage du Ministre, l'avis entre l'administration et les représentants des personnels étant partagé.

❑ **Détachements externes :**

Nom	Administration d'origine	Service d'accueil
Aurela Dominique	Mairie de Paris	Musée Rodin
Faglin Vincent	Service du Premier Ministre	Musée Rodin
Levy Jonathan	Mairie de Paris	Musée Rodin

Les demandes des agents en provenance d'autres ministères ou administration sont examinées au compte-goutte, toujours pour des raisons de plafonds d'emplois. Ainsi, sur 62 demandes (dont une très grande majorité émanant d'agents de la Poste), seules 4 ont reçu un avis favorable, et encore sous réserve de disponibilités budgétaires... Autant dire 0.

IV. Examen des demandes d'intégration

Les agents suivants ont reçu un avis favorable, à l'unanimité de la CAP, pour leur intégration dans le corps des adjoints techniques Accueil et Surveillance :

Nom	Affectation
Dumoulin Stéphanie	BNF
Leonidas Josie	Musée d'Orsay
Naggar Mustapha	Musée d'Orsay
Bilon Rose	Cité de la céramique

V. Examen du tableau complémentaire de réductions d'ancienneté au titre de 2009 :

La CGT Culture était intervenue à plusieurs reprises sur la situation irrégulière des agents du musée Adrien Dubouché, qui n'avaient pas été évalués pour l'année 2009 et qui n'avaient pu en conséquence bénéficier des réductions d'ancienneté. A force de relance, l'administration du musée a régularisé la situation de 13 agents en leur accordant un reliquat d'un mois au titre de 2009, plus pour deux d'entre eux, 1 mois au titre de 2008.

VI. Questions diverses :

Vos élus CGT Culture ont interpellé l'administration sur la diffusion de la nouvelle fiche d'évaluation.

D'une part, elle n'a pas été diffusée pour information auprès de vos représentants en CAP, bien que ce document soit un outil de travail précieux pour les membres de la commission. D'autre part, cette nouvelle fiche n'a pas été utilisée pour évaluer une partie des agents des Archives nationales. L'administration nous a répondu que les Archives devront refaire toutes les évaluations au titre de 2010 qui n'ont pas été enregistrées sur la nouvelle fiche !

VII. Examen de la liste des candidats admis à l'examen professionnel exceptionnel de repyramidage pour l'accès au grade d'adjoint technique ASM de 1ère classe au titre de 2010

126 « postes » étaient initialement à pourvoir. A l'issue de l'examen professionnel, 54 ont été pourvus. Les 72 « postes » restants s'ajouteront donc au 126 prévus pour les promotions qui seront examinées lors de la CAP de juin 2011. La prochaine CAP devra donc promouvoir 198 agents au grade d'adjoint technique 1^{ère} classe.

**La prochaine CAP des adjoints techniques
se tiendra le 29 juin 2011.**

**N'hésitez pas à contacter vos élus CGT pour toute question
sur les mutations, les détachements, les promotions,
les titularisations, les révisions d'évaluation...**

AdT princip. 1ère cl.: *Monique Chemin* (Azay -Le-Rideau, 0247454204), *Pascal Bocognani* (Musée d'Orsay, 0140494860)

AdT princip. 2ème cl.: *Stéphane Exiga* (Musée Bonaparte, 0495214389), *Anne Levassort* (Fort Saint André)

AdT 1ère cl.: *Wladimir Susanj* (Archives Nationales, 0140276333), *Manuel Merlet* (Musée du Louvre, 0140205394), *Christelle Lavigne* (Archives Nationales), *Laurence Arias* (Basilique de Saint-Denis 0140155170)

AdT 2ème cl.: *David Maillard* (château de Versailles, 0140155170), *Sylvie Contaret* (Musée du Louvre, 0140205394), *Jean-Elie Strappini* (tours de Notre dame), *Isabelle Guillemet* (Ile d'Aix)